

Le Président
Du Conseil de Territoire du Pays Salonais

Salon-de-Provence, le 08 SEP. 2021

Institut National de l'Origine et de la Qualité
Avenue Alfred KASTLER Parc Tertiaire
Valgora Bât C
83160 LA VALETTE DU VAR

Nos réf. : NI/SC/NS/LG/MB/SB/EB
N° 2021-07-107651
N° LRAR : 1A 179 758 0338 3
Dossier suivi par : SEVERINE BELLON

Objet : Modification n°9 du PLU de la commune de La Fare les Oliviers – Notification du projet conformément à l'article L153-40 du Code de l'Urbanisme

Madame, Monsieur

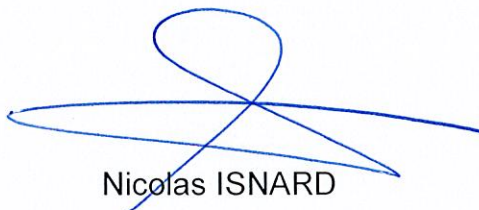
La Métropole exerce la compétence en matière de PLU et documents en tenant lieu sur le périmètre de tous ses territoires, depuis le 1er janvier 2018. A ce titre, par arrêté référencé n°21/570/CM du 7 juillet 2021, la Présidente du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence a engagé la procédure de modification n°9 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Fare les Oliviers.

En conséquence, conformément aux dispositions de l'article L. 153-40 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour avis le projet de modification n°9 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Fare les Oliviers, que vous trouverez en téléchargement via le lien ci-dessous :

<https://drive.google.com/drive/folders/1oC06jqZTp6QKGPPiPfUGJU0eQfijgyIK?usp=sharing>

Cet avis devra nous être transmis avant le vendredi 31 décembre 2021, l'enquête publique devant se dérouler du lundi 3 janvier au vendredi 4 février 2022.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sincères salutations.



Nicolas ISNARD